

# Héraldique et blasons dans l'Histoire

Science auxiliaire de l'Histoire à part entière, au même titre que la sigillographie, l'héraldique est l'étude des armoiries présentes sur les blasons. Son étymologie provient de la fonction du héraut d'armes, personnage chargé au Moyen-Âge de transmettre les déclarations de guerre, de proclamer les tournois et de veiller au respect de la codification des armes.

En France, les premiers blasons apparaissent au XII<sup>e</sup> siècle au sein de la chevalerie. Aux côtés des oriflammes, peints sur les écus des chevaliers, les blasons ont pour fonction première de permettre la reconnaissance et l'identification des combattants en armure sur les champs de bataille. Les équipements des montures (têtière, housse, caparaçon des chevaux) en sont très souvent parés.

Arboré de façon permanente, le blason représente dès lors l'identité ainsi que le caractère du chevalier.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, tout comme les noms de familles, ces emblèmes deviennent héréditaires. Utilisés également comme marque de propriété, ils se répandent alors dans le champ visuel au quotidien.



Fresque de l'Annonciation dans l'église Saint-Pardoux de Gimel-les-Cascades (fin du XV<sup>e</sup> siècle et XVII<sup>e</sup> siècles). Armes des GIMEL situées dans le registre du bas.

Arch. dép. Corrèze, 1Num 2052. © CAO de la Corrèze, Michelle Vallière.

Dans le domaine de l'architecture, on les retrouve très fréquemment sculptés sur des édifices (châteaux, églises...), gravés sur du mobilier civil ou religieux (meubles, statues, gisants, vitraux, fresques) ainsi que sur différents objets (châsses, reliquaires...).

L'apposition des blasons gagne également le monde de l'écrit. Appliqué sur le parchemin ou figurant sur le sceau, la présence du blason et des armes d'un personnage participe à l'authentification et à la certification des actes rédigés au cours de cette période.



Moulage du sceau de Bernard, comte de Ventadour et de Montpensier. 1385.

© Archives nationales, Collection Douët D'Arcq. D 777.

Rappelons également que les sceaux sont la seule source authentique pour la connaissance des armoiries de l'époque médiévale, principalement au travers des sceaux de type armorial et équestre.

Initialement réservés aux grands seigneurs, ils se généralisent à toute la noblesse et s'étendent progressivement à l'ensemble de la société médiévale. Ecclésiastiques, bourgeois, artisans, femmes, corporations de métiers, communautés, villes, abbayes et plus rarement paysans développent leurs propres armoiries comme moyen d'identification.

D'abord d'une composition simple, les blasons se sont ensuite complexifiés au fil du temps et des lignages.

Sous Louis XIV, leur enregistrement est accompagné d'un impôt. Pour remédier aux fraudes, un édit de novembre 1696 oblige ceux qui possèdent des armoiries - et pas uniquement les nobles - à les faire enregistrer. 100 000 familles sont ainsi répertoriées dans *L'Armorial général d'Hozier* dont 30 % de familles nobles. Pour ceux qui ne souscrivent pas à l'édit, un arrêt du Conseil, en décembre 1697, prévoit d'en attribuer un d'office. C'est ainsi que certains se retrouvent avec des armes inutilisées ou erronées.

Pendant la période révolutionnaire, perçus comme des signes aristocratiques, les armoiries et les blasons sont abolis. Leur rétablissement intervient sous Napoléon I<sup>er</sup> et ils sont codifiés par décret, le 17 mai 1809.

De nos jours, les blasons sont encore visibles. Au travers des témoignages et vestiges hérités du passé bien évidemment, comme marque de noblesse encore utilisée par l'aristocratie française, mais aussi avec une appropriation beaucoup plus contemporaine par les communes, les associations, les industries et les entreprises... en quête d'identification et de valorisation.

Ainsi, par délibération du conseil municipal, les communes peuvent adopter un blason. Dans le domaine du sport, de nombreux clubs, tant amateurs que professionnels, en possèdent un. Le marketing et la politique publicitaire de certaines marques notamment dans le secteur automobile font encore largement usage de logos pour se démarquer et vanter leurs produits. Dans le secteur public, l'armée, la police, la gendarmerie en sont d'autres illustrations.

# La forme

Le blason prend très fréquemment la forme d'un bouclier. En héraldique, on l'appelle : **écu**.

Sa description s'effectue comme si l'on se trouvait à la place du chevalier qui le porte : ce qui est à gauche pour nous est à sa droite, d'où l'adjectif « dextre », et vice-versa.

La surface de l'écu est appelée champ. Parfois divisé en différentes parties, le champ permet de situer les figures, ou emblèmes, les unes par rapport au autres.



L'écu



La partie droite de l'écu s'appelle le **flanc dextre**.

La partie gauche se nomme le **flanc sénestre** selon que l'on se trouve derrière l'écu.



La partie haute de l'écu s'appelle le **chef**.

La partie centrale se nomme le **cœur** ou l'**abîme**.

La partie basse s'appelle la **pointe**.

# Les émaux ou couleurs héraldiques

En héraldique, sept couleurs que l'on appelle émaux sont principalement utilisées et réparties en deux catégories : deux « métaux » et cinq « couleurs ».  
Différents noms et significations sont attribués à chacun.

## Les métaux

La richesse, la chaleur,  
l'audace et la prospérité.



Or



Argent

Le froid, l'absence, l'innocence,  
la pureté et la vertu.

## Les couleurs



Azur

La connaissance, la fidélité,  
la beauté, la pureté,  
la vérité, la rêverie,  
la justice et la loyauté.



Gueules

Le courage, la puissance,  
la passion, l'énergie  
et la force.



Sinople

La jeunesse,  
la courtoisie, la nature,  
la fougue, l'espérance,  
la liberté et l'immortalité.



Sable

La mort, le deuil,  
la tristesse, la modestie  
et la prudence.



Pourpre

*NB : Initialement,  
l'utilisation du pourpre  
est encore plus rare que  
celle du sinople.*

*De couleur violet ou  
orange, après avoir été  
gris-brun.*

## Règles de blasonnement



*NB : Deux émaux d'une même  
catégorie ne peuvent coexister  
à l'intérieur d'un écu.*

*La juxtaposition ou la  
superposition métal sur métal  
ou couleur sur couleur est  
fondamentalement interdite.*

## Les fourrures

Dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, les armoiries utilisent en plus des émaux une autre forme de parement évoquant de façon stylisée les fourrures dont se servaient parfois les combattants pour renforcer leur bouclier. L'héraldique en retient deux, l'hermine et le vair.



**Hermine**

Mouchetures de sable sur fond d'argent



**Vair**

Clochettes d'azur et pots d'argent en alternance



Contre-hermine



Contre-vair



Gros-vair

*NB : différentes variantes et déclinaisons sont développées à partir des deux principales fourrures : contre-hermine, contre-vair, beffroi ou gros-vair, menu-vair...*

*Elles peuvent s'employer indifféremment avec un émail (métal et couleur).*

# Les figures

Avec les émaux, les figures sont le second élément qui compose les armoiries. Parmi elles, on distingue celles placées fixement et celles qui peuvent se positionner n'importe où dans l'écu. D'après le langage héraldique, « les pièces » et « les partitions » sont ainsi différenciées des « meubles » :

## Les pièces honorables

Il s'agit des figures géométriques obtenues principalement par des divisions de l'écu au moyen de bandes horizontales, verticales ou diagonales.

Au Moyen-Âge, elles viennent renforcer l'écu ou le bouclier du chevalier. Plus d'une trentaine sont recensées. Cependant, les plus représentées sont la fasce, la bande, la barre, le chef, le champagne, le pal, la croix, le sautoir, le chevron, le franc-quartier et la bordure. Ces pièces changent de nom si leur largeur est modifiée ou sont accompagnées d'un adjectif si leur position ou leur longueur change (cf. encadré Pour en savoir plus).



Fasce



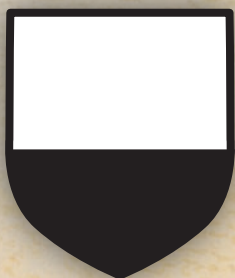
Bande



Barre



Chef



Champagne



Pal



Croix



Sautoir



Chevron



Franc-quartier



Bordure

*NB : La fasce représente la figure géométrique la plus utilisée dans les armoiries du Moyen-Âge.*



*Julien Chazal.  
Sieur du Brigoulet,  
Bourgeois de Meymac.*



*Martial Bordeyre.  
Sieur de Chadepeau,  
Conseiller magistrat vétéran  
au Présidial de Tulle.*



*Jean de Bort.  
Écuyer, Seigneur du Theil  
et de Pierrefitte.*

## Pour en savoir plus

À ces pièces honorables, il faut ajouter une série d'autres pièces résultant de la modification des premières soit dans leur largeur, soit dans leur longueur, soit par rupture de leur tracé ou déplacement sur le champ de l'écu.

La fasce, lorsque sa largeur est diminuée de moitié ou du tiers, devient une burelle ; le pal de largeur réduite prend le nom de vergette ; la bande diminuée est une cotice, alors que la barre devient une cotice en barre, le chef devient un comble ; le chevron, une étaie ; la croix, un filet ; le sautoir, un filet en sautoir ; la bordure, une filière et le franc-quartier, un franc-canton...

Alors que la burelle, la cotice et le franc-canton appartiennent au langage héraldique médiéval, les autres termes sont inventés au XVII<sup>e</sup> siècle. Il faut y ajouter la tringle et la devise, définissant une burelle affinée. Plus rarement, ces pièces peuvent être doublées ou triplées ; elles prennent alors le nom de jumelles et de tierce.

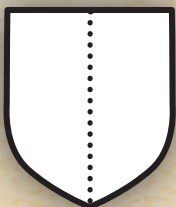
## Les partitions

Il s'agit des figures géométriques obtenues par des divisions en nombre pair de l'écu au moyen de traits verticaux, horizontaux ou diagonaux.

Le fond du blason est appelé champ. Il peut être d'un seul émail (ou couleur). On dit qu'il est plain. Mais s'il est divisé, on parle alors de *partitions*.



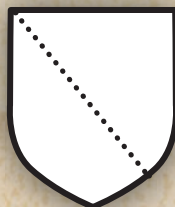
Plain



Parti



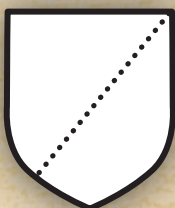
Coupé



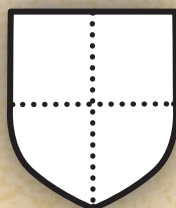
Tranché



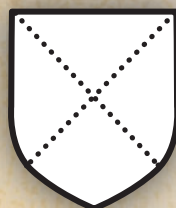
*François de Combarel.  
Écuyer, Seigneur du Gibanel.*



Taillé



Écartelé en  
croix



Écartelé en  
sautoir

*Antoine Desports de la Borderie.  
Bourgeois de Lapeau.*



## Les meubles

Les meubles d'un blason sont les figures placées dans le champ de l'écu. Il peut s'agir de figures géométriques mais aussi de figures d'inspiration très diverses. Contrairement aux pièces et aux partitions, ils peuvent se retrouver en nombre et n'importe où dans l'écu.

Ils représentent et incarnent les principales caractéristiques d'une personne, d'une famille ou d'une communauté. Leurs descriptions engendrent l'utilisation d'un vocabulaire spécifique.

Parfois combinés aux pièces honorables, des éléments issus du monde animal et végétal peuvent être très fréquemment introduits. Des détails du corps humain (main, bras, cœur...), l'outillage des métiers, des armes du chevalier, des éléments d'architecture (tours, remparts, moulins...) ou céleste (étoiles, lune, soleil...) ainsi que des êtres mythologiques et fantastiques (hydre, licorne...) viennent compléter la longue liste des images répertoriées.



*Martin Rivière.  
Conseiller du Roy  
au Présidial de Tulle.*



*Jean d'Arche.  
Conseiller du Roy,  
Lieutenant général criminel  
au Présidial de Tulle.*

*NB : Le meuble lorsqu'il n'est pas à caractère géométrique est généralement placé au centre de l'écu lorsqu'il est seul.*

### Pour en savoir plus

L'écu peut également être présenté avec différents ornements : coiffe (heaume, couronne, lambrequins), supports (lorsqu'il s'agit d'animaux), tenants (lorsqu'il s'agit d'anges ou de personnages), de soutiens (lorsqu'il s'agit d'arbre, de colonnes...) ; devise...



*Règlement d'armoiries pour Sieur Antoine du  
Mont Puigramont et de la Franconie. 1722.  
Arch. dép. Corrèze, 6F 285/43.*

### Blasonnement d'après Charles d'Hozier :

Écu d'azur à un pal d'or accoté de deux lions de même, affrontés les langues de gueules et un chef d'argent chargé de trois losanges de gueules, orné de lambrequins d'or, d'azur, d'argent et de gueules.



## Les animaux

Outre les figures géométriques, les figures héraldiques les plus fréquentes sont les animaux.

Parmi eux, de nombreux quadrupèdes issus du monde sauvage (lion, léopard, sanglier, ours...), mais aussi des oiseaux (aigle, merlette, coq...), sont représentés ainsi que des poissons et des animaux aquatiques.



*Charles Alexis du Bucheron.  
Bourgeois de Meymac.*



*N... Seugniac.  
Bourgeois de Ligniac.*

### Pour en savoir plus

Le lion reste l'animal le plus utilisé. Cependant, avec l'extension de l'usage des armoiries à l'ensemble des classes de la société et l'apparition des « *armes parlantes* », la liste des armoiries animalières tend à s'accroître. Aux espèces vivantes, se rajoutent certaines créatures fabuleuses empruntées au monde mythologique et fantastique (griffon, dragon, licorne, phénix...).



*François Jarrigue.  
Conseiller du Roy  
au siège Présidial de Tulle.*



*Jacques Boyer.  
Greffier et Secrétaire de la maison  
de ville du Serche (Uzerche).*



*Jaque Servant.  
Juge de Davignac.*



*Jean Joseph de Lort.  
Bourgeois de Meymac.*



*François Barbarin des Chambons.  
Ecuyer, seigneur de Chambes  
et de Lapeau.*

## Les végétaux

On retrouve également des plantes qui peuvent être représentées de manière réaliste ou stylisée : trèfle, fleur de lys, rose, épis...



*Terriou de la Fond.  
Bourgeois de Corrèze.*



*Jean Ceyrac.  
Avocat à Tulle.*



*Jacques la Chaud.  
Médecin de Treignac.*



*Le Corps de l'Élection de Tulle.*

*NB : Hormis la fleur de lys, la rose et le trèfle, la représentation des végétaux dans les armoiries est beaucoup plus tardive que celle des animaux, des pièces et des partitions déjà présente au Moyen-Âge.*

Au XVII<sup>e</sup> siècle, leur utilisation s'effectue dans bien des cas comme « armes parlantes » exprimant plus ou moins complètement le nom du possesseur de ces armes.



*Joseph du Bois.  
Conseiller du Roy, Maire perpétuel  
de la ville de Brives ( Brive-la-Gaillarde).*



*Charles Antoine Melon.  
Conseiller au Présidial de Tulle et  
Assesseur en la maréchaussée.*



*Eyle de Pommeyre.  
Sieur de la Vaysse.  
Juge de Neuvicq (Neuvic).*

# Les blasons des communes et du département de la Corrèze

Phénomène beaucoup plus contemporain, observé en général au cours de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les communes et le département de la Corrèze continuent à perpétuer l'usage du blason comme marque de valorisation et d'identification.

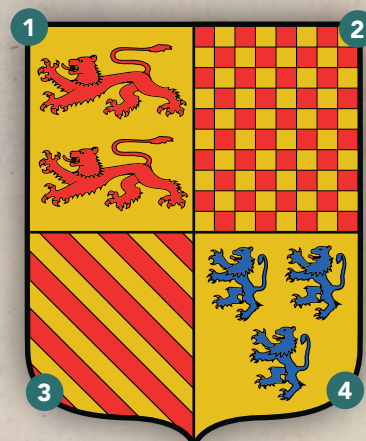
Ces armoiries, adoptées par délibération, sont choisies en fonction de l'histoire, de l'intérêt, de l'originalité, de l'économie...

À l'heure actuelle, sur les 286 communes que compte notre département de la Corrèze, moins d'une dizaine d'entre elles n'ont pas retenu officiellement de blason communal.

Le blason du département de la Corrèze, quant à lui, a été adopté le 11 janvier 1975 par le Conseil général.

Il regroupe les armes des quatre vicomtés du Bas-Limousin qui depuis 1040 se partageaient le territoire du Bas-Limousin.

Description : Blason écartelé



**1** : d'or à deux lions léopardés de gueules - **COMBORN**

**2** : échiqueté de gueules et d'or - **VENTADOUR**

**3** : cotivé d'or et de gueules - **TURENNE**

**4** : d'or à trois lions d'azur armés et lampassés de gueules - **LEMOVI**

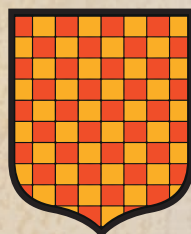
## Galerie de blasons communaux



Brive  
voté le 15 janvier 1815



Corrèze  
voté le 7 novembre 1980



Égletons  
voté le 10 août 1988



Meymac  
voté le 18 juin 1988



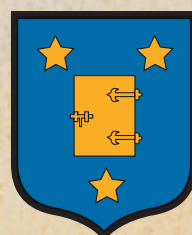
Neuvic  
voté le 10 septembre 1988



Ornac-sur-Vézère  
voté le 25 novembre 1979



Saint-Chamant  
voté le 28 octobre 1983



Ussel  
voté le 24 juin 1988